

Assemblée générale ARPIH du 1^{er} juin 2023 à 17h00

Procès-verbal

Présidence	Monsieur	Prahin Jean-Pierre
Membres	Mmes et MM.	Ambühl Philippe, CFPS Le Repuis Aslan Alessandra, Orif Direction générale Cioffi Carmine, Fondation Echaud Cosandey Liliane, Les EPI Darmanger Yama et Lieffroy Sébastien, Fondation Alfaset De Iaco Elia, Orif Sion Favre Guillaume, Association de la Maison des Jeunes Frein Nicolas, CIS Grisel-Zafilahy Aurélie et Pilet Olivier, Fondation St-Barthélemy Girardin Laurent, ProInfirmis Jura-Neuchâtel Hayoz Claude, Fondation HorizonSud Renz Stéphane, Fondation l'Estampille Pierre Christelle et Scaglia Ombretta, l'Espérance Staub Catherine, AVOP
Invités	MM.	Camarda Susana, Etat de Vaud DGEP Portenier Yves, Twist SA Pan Xavier, BDO SA
Organe de contrôle	Monsieur	Gavillet Jonas, BfB Fidam révision SA
Collaborateur·trice·s	Mmes et MM.	Baggiolini Guy, Berney Pascal, Bourgeois Nicolas, Brodard Stéphane, Cavadini Flavia, Cavalli Tiffany, Carron Sabine, Charrin Frédéric, Dind Christophe, Esposito Sofia, Fasel Laurent, Girod Stéphane, Grandjean Claude-Eliane, Jaussi Marc, Rochat Nadia, Sahli Anne-Christine, Suter Stéphanie, Urfer-Nguyen Sarah, Zanini Cédric
Procès-verbal	Madame	Recordon Joëlle, coordinatrice du secrétariat

1. Accueil

Monsieur Jean-Pierre Prahin, président de l'association, ouvre l'assemblée générale en souhaitant la bienvenue aux membres et invité·e·s présent·e·s.

2. Accueil des nouveaux membres de l'association

Le président salue l'adhésion de deux nouveaux membres :

- L'Association La Branche à Mollie-Margot
- L'Association de la Maison des Jeunes à Lausanne

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2022

Le procès-verbal 2022 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

4. Rapport d'activité 2022

Le rapport d'activité 2022 qui a été envoyé aux membres est présenté par le directeur, Monsieur Stéphane Girod.

Ce rapport met en particulier en évidence le dynamisme des collaboratrices et collaborateurs de l'ARPIH à travers les prestations de formation. Ces différentes prestations et projets s'inscrivent dans les «Ambitions 2030» de l'ARPIH qui ont été définies par les membres du comité et l'ensemble du personnel en 2018. Pour rappel, ces ambitions font également référence à la Vision 2030 de la formation professionnelle.

Ces ambitions étant assez générales, la direction de l'ARPIH a déterminé **5 projets prioritaires** pour la période 2022-2026:

1. La mise en œuvre des nouveaux plans d'études cadres en éducation sociale ES et maîtrise socioprofessionnelle (avec la généralisation d'un e-portfolio, le renforcement des ateliers d'analyse de pratique, l'exigence de notes de synthèse, l'individualisation de la formation, etc.)
2. L'élaboration d'une filière MSP 2400 heures pour les titulaires du brevet fédéral d'accompagnant·e socioprofessionnel·le (ASP) ou d'un titre jugé équivalent. Cette filière nécessitera toutefois l'approbation du Canton de Vaud dans le cadre de la convention de subventionnement.
3. Le développement des différentes prestations de formation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, avec la référence au concept d'apprenance.
4. Le renforcement de la collaboration avec les hautes écoles, en particulier la HETSL, dans la volonté de développer la perméabilité entre la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles, en référence à la ligne stratégique 4 de la Vision 2030 de la formation professionnelle et au projet «Positionnement des écoles supérieures». Dans cette optique, nous avons le plaisir de vous informer «en exclusivité» de la publication d'ici la fin juin d'une brochure commune qui présente les deux écoles.
5. La promotion de l'image et de l'expertise de l'ARPIH, à travers en particulier un nouveau site Internet qui devrait être opérationnel pour la prochaine assemblée générale. Nous allons également fêter les 40 ans de l'ARPIH... en 2024 avec différentes manifestations. Dans cette optique, les membres peuvent déjà réserver la date du mercredi 20 novembre 2024.

Grâce au dynamisme du personnel, Stéphane Girod relève que la direction de l'ARPIH a d'abord une fonction de soutien et de facilitatrice de projets, tout en garantissant une cohérence globale et en cultivant une confiance réciproque où chacune et chacun est amené·e à assumer ses missions et ses responsabilités.

Pour terminer, il remercie l'ensemble des personnes qui contribuent de près ou le loin à la mission de formation de l'ARPIH.

5. Approbation des comptes 2022 et décharge au comité

Le rapport des comptes est présenté par Monsieur Stéphane Brodard, nouveau responsable administratif.

La situation financière de l'ARPIH se porte au mieux grâce aux finances d'écolages des nouveaux cours préparatoires aux brevets ASP et SIP qui ont suscité plus d'intérêt qu'attendu et aux activités du Centre de perfectionnement, revenu en force après la période COVID. L'ARPIH a enregistré un bénéfice net de CHF 65'779,20 après rétribution de CHF 53'248.- à la DGEP et attribution de CHF 100'000.- au fond du jubilé de ses 40 ans proposée par le comité. Le rapport d'audit standard, validé par l'organe de contrôle BfB Fidam révision SA est conforme à la Loi suisse et aux statuts.

Les comptes 2022 et la proposition d'attribution du bénéfice ne font l'objet d'aucune question et sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée. Décharge en est donnée au comité de l'ARPIH.

6. Approbation du budget 2024

Le budget est déficitaire de CHF 68'000.-, notamment en raison d'un déficit structurel pour la filière Passerelles. Des discussions seront menées à ce sujet avec l'Etat de Vaud, dans le cadre de la convention de subventionnement des filières ES.

Monsieur Stéphane Brodard, responsable administratif, présente le plan d'investissement 2024:

Dépenses non budgétisées:

- Remplacement de huit ordinateurs
- Rafrâichissement des peintures des salles de cours
- Manifestations liées aux 40 ans de l'ARPIH

Investissements:

- Équipement d'une salle de cours avec écran tactile et d'une salle de visioconférence
- Remplacement des serveurs informatiques
- Élaboration d'un nouveau plan comptable
- Nouveau site Internet

Ce budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

7. Nomination de l'organe de contrôle

Le mandat est reconduit pour 2 ans avec BfB Fidam révision SA.

8. Révision des statuts

Une proposition de révision des statuts et de l'annexe 1 concernant les montants des cotisations (art. 6, alinéa 2) a été transmise aux membres avec l'invitation à l'assemblée générale, avec des commentaires explicatifs pour chaque modification.

Messieurs Stéphane Girod et Jean-Pierre Prahin présentent à l'assemblée cette proposition de révision, qui n'amène pas de question particulière.

Les nouveaux statuts ainsi que l'annexe 1 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée. Ces documents figureront sur le site Internet de l'ARPIH.

9. Élection et réélection des membres du comité

Deux nouveaux membres sont proposés par le comité, à savoir:

- Monsieur Cédric Charbonnet, adjoint de direction et responsable RH à l'Association La Branche
- Monsieur Guillaume Favre, adjoint de direction et responsable pédagogique à l'Association de la Maison des Jeunes

L'assemblée élit ces deux nouveaux membres avec applaudissements.

10. Divers et propositions

Néant.

Agenda

La prochaine Assemblée générale de l'ARPIH aura lieu le **6 juin 2024 à 17h00**. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

L'assemblée est levée à 17h40.

La place est laissée à la présentation de l'Artothèque VU.CH par Madame Isabelle Cuhe-Monnier, médiatrice culturelle aux ateliers de réhabilitation du CHUV (vu.chuv.ch/artotheque).

Stéphane Girod



Directeur

Jean-Pierre Prahin



Président

